

Fiche de poste : Chargé –e de mission du suivi des EPHC et du CIF

Administration ou établissement : ACADEMIE REGION GUADELOUPE

Direction : DAASEN / SG

Divisions : DIVISAC / DEP

Identification du poste	
Intitulé du poste	Chargé-e de mission du suivi des EPHC et du CIF
Mission principale du service	Contribuer <ul style="list-style-type: none"> – à l'enregistrement des demandes d'ouvertures et à l'organisation du contrôle des EPHC – à l'organisation du contrôle de l'IEF en fonction du recensement réalisé par la DIVISAC
Secteur d'intervention	La région académique Guadeloupe
Positionnement de l'agent dans le service	Le - La chargé-e de mission est appelé-e à travailler en lien avec les chefs de Divisions Enseignement Privé (DEP), de la DIVISAC sous la responsabilité de l'Inspecteur chargé de la mission de contrôle pédagogique, sous l'autorité de la DAASEN
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> – Superviser l'instruction des dossiers d'ouverture des EPHC – Répondre aux enquêtes ministérielles de contrôle (DAF) – Organiser le suivi des contrôles IF
Missions et activités	<p>En lien avec la DEP,</p> <ul style="list-style-type: none"> – Instruire les dossiers de déclaration d'ouverture d'EPHC – Superviser et contrôler l'instruction des demandes d'ouverture – Vérifier la présence des différents éléments d'évaluation transmis dans le cadre de de l'examen du dossier – En lien avec le SSA, préparer et tenir à jour les statistiques (1^{er} et 2nd degré) – Participer à la préparation des réunions – Travailler en liaison avec les autres représentants du guichet unique (préfecture, procureur, mairie) <p>En lien avec la DIVISAC,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi de la scolarité par la mise en place de contrôles réguliers • Informer et conseiller les familles sur les modalités de rescolarisation • Gérer les dossiers de demandes de réaffectation vers un établissement scolaire <p>Sous la responsabilité de l'Inspecteur chargé de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> – Animer un réseau avec les différents services académiques pour le suivi des contrôles – Mettre en œuvre les évolutions législatives et réglementaires depuis la loi Gatel – Organiser si nécessaire des commissions pour examiner des situations critiques – Développer les inter actions à mettre en œuvre avec les différents corps d'inspection <p>Sous l'autorité de la DAASEN,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser les réunions préparatoires au CIF • Elaborer régulièrement les indicateurs permettant de suivre l'évolution de l'IEF et du CIF <p>Sous l'autorité du SG,</p> <ul style="list-style-type: none"> – Planifier et organiser les réunions du Guichet Unique – Assurer le suivi des décisions et si besoin informer les différents partenaires – Elaborer régulièrement les indicateurs permettant de suivre l'évolution des déclarations d'ouverture des EPHC
Contraintes particulières du poste	La charge de travail liée à ce poste est importante tout au long de l'année scolaire avec des pics d'activités à certaines périodes (rentrée scolaire, campagnes

	d'affectation collège/lycée)
Moyens mis à disposition (équipements, applications, etc,...)	Un ordinateur Un téléphone Moyens de reprographie de l'académie
Compétences particulières liées aux missions	<p>Textes de référence <i>Loi du 13 avril 2018, dite loi « Gatel »</i> <i>Décret n° 2018-407 du 29 mai 2018</i> <i>Circulaire n° 2018-096 du 21-8-2018 relative à l'obligation scolaire</i> <i>Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la Confiance</i></p> <p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> – Bonne connaissance du système éducatif en général <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> – Maîtrise de l'application EXCEL – Bonne expression écrite – Garantir la transversalité avec les autres services (SSA, DIVISAC, DAJ) <p>Savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> – Grande disponibilité (en période des pics d'activités) – Rigueur et organisation – Grande capacité relationnelle : capacités à produire, partager et mutualiser des documents, informations et ressources dans le cadre d'un travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif – Sens du travail en équipe – Bonne gestion du stress
Conditions d'exercice spécifiques	<p>Le – La chargé-e de mission du suivi des EPHC et du CIF fait partie d'une équipe pluridisciplinaire, inter catégorielle. Il, elle participe autant que de besoin aux travaux académiques destinés à l'évaluation des enfants instruits dans la famille.</p> <p>Sa charge de travail dépasse le simple cadre des horaires scolaires. Il, elle est appelé-e à participer à des réunions de travail ou des actions en lien avec ses missions en dehors de ces heures.</p> <p>Il, elle peut être amené-e à se déplacer sur le terrain pour participer à des réunions publiques</p> <p>Il, elle rend régulièrement compte de son action à l'Inspecteur chargé de la mission et à la DAASEN</p> <p>Il, elle établit un rapport annuel d'activités</p>
Quotité de travail	100%
Régime indemnitaire	NBI